

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1090/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 506/6° L du 6 juillet 1968 de la Commission permanente de la Chambre des Députés portant _ approbation du compte administratif de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Djibouti pour l'année 1968.

n° 1090/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Date de publication
20 juillet 1968

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1968

Date du numéro
10 août 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 506/6eL du 6 juillet 1968 de la Commission permanente de la Chambre des Députés portant approbation du compte administratif de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Djibouti pour l'exercice 1967.